LE VINATIER
PSYCHIATRIE UNIVERSITAIRE
LYON MÉTROPOLE

Témoignage de Benjamin

VAD Référent
Entretien Case management EQUIPAGE Nuit Soins
Institutionnel Ergothérapeute EMPOWERMENT Equipe Transmission
PERSONNELS DES FILIÈRES INFIRMIÈRES, DE RÉÉDUCATION ET MÉDICO-TECHNIQUES
Réhabilitation Recherche Préparateur en pharmacie Diététicienne
Psychomotricien Manipulateur radio Podologue Equipe mobile
Orthophoniste Kinesithérapeute Infirmier

Il y a 12 ans lorsque j'ai pris mon premier poste en service d'entrée, le « bébé infirmier » que j'étais et comme aimaient à le dire mes collègues ISP, ne connaissait pas grand-chose de l'institution.

J'entendais dans les couloirs et les réunions des histoires bien complexes sur l'avenir du service, du pôle, de l'hôpital. Au fil des mois et des années d'expérience, j'ai commencé à avoir mon propre avis sur certains sujets, que je pensais évidemment le meilleur et le plus éclairé.

Toutefois, il y avait cette collègue dans le service, diplômée à la fin des années 70 à qui je faisais lever les yeux au ciel quand je lui rapportais ce que j'avais entendu dire de l'établissement. **Elle me disait être élue à la CSIRMT**, ou en termes plus prononçables, la Commission des Soins. **Les informations qu'elle remontait dans le service après chaque séance apportaient de sacrées nuances à ce que je pensais être évident et immuable sur l'hôpital.**

Cette commission me paraissait totalement inaccessible et réservée aux collègues chevronnés, impliqués dans des projets transversaux, dont la notoriété sur l'établissement les précédait. Je ne m'imaginais donc pas un jour en faire partie, jusqu'à un changement de poste, sur un autre pôle.

A cette nouvelle prise de poste, j'ai réalisé que mes collègues avaient des idées, des représentations et des pratiques très différentes, de ce que j'avais connu à 300 mètres de là. Je passais alors d'un petit monde à l'autre, avec une vision finalement très fragmentée de l'établissement dans lequel je travaillais depuis plusieurs années.

N'y comprenant plus grand-chose et n'étant plus sûr de rien, il me fallait trouver un point élevé, un belvédère d'où observer ce qu'il se passait sur l'hôpital.

Bien décidé à faire enfin connaissance avec l'environnement dans lequel je passais une grande partie de mon temps, **j'ai répondu au dernier appel à candidatures pour la mandature 2014-2018 de la CSIRMT. J'ai parlé de ma candidature autour de moi et grâce à mes collègues j'ai eu la chance d'être élu.**

Me voilà donc élu à la Commission des Soins. Formidable ! Ce que je vais y faire, ce qui sera attendu de moi, je n'en ai pas la moindre idée, **je sais simplement que je vais être aux premières loges de ce qui se passe sur l'hôpital.** C'est donc non sans une certaine appréhension que je me suis présenté aux premières séances.

Autant le dire, lors des premières réunions j'étais intimidé et je ne saisissais pas grand-chose. Mais, très rapidement j'ai eu la possibilité de m'inscrire à plusieurs groupes de travail dont les thèmes m'intéressaient.

J'ai ainsi participé à un groupe de travail au service informatique, pour réfléchir et mettre en place un plan de relance d'activité en cas d'arrêt des systèmes d'information (pannes informatiques). J'ai également pris part à la sous-commission communication, pour travailler à la diffusion des informations transmises en séances, thème qui vous l'aurez compris, m'est cher.

> Pendant ces 4 années, j'ai découvert des corps de métier qui m'étaient totalement inconnus sur l'établissement. Des gens qui travaillent quotidiennement à la mise en place d'outils de travail, de procédures, de matériels, pour garantir la sécurité et la qualité des soins, le confort et le bien-être au travail, répondre aux impératifs financiers.

A chaque séance des professionnels de l'établissement sont invités à présenter l'avancement de leurs travaux, non sans un brin de trac et de fébrilité, parce que ce n'est pas rien de présenter son travail à la commission des soins. **Les élus, en tant que représentants de leurs collègues, ont toute légitimité à poser des questions, demander des précisions, faire part de leurs réserves.**

Il n'est évidemment pas question de parler à tort et à travers, mais l'on peut clairement donner son opinion, si tant est que celle-ci soit argumentée et permette de faire évoluer le débat.

J'ai beaucoup appris à la commission des soins, à faire le tri dans les fragments d'informations parfois tronquées et sur-interprétées, que diffuse « Radio Vinatier ». J'ai pu rencontrer et échanger avec des professionnels, que je n'aurais jamais rencontrés ailleurs, parce que très discrets ou dont le travail est peu visible, mais non moins crucial pour faire tourner la maison.

Au final, je termine cette mandature avec l'idée de poursuivre mon travail de transmission de l'information institutionnelle, telle qu'elle est construite et pensée, avec le moins de déformations possible.

Je retiens enfin de cette expérience que la place qui est faite aux paramédicaux au sein même de la direction des soins est tout sauf artificielle. Il ne tient qu'à nous de transformer des incantations en actions concrètes, par l'implication institutionnelle.

Si vous vous posez la question de postuler, c'est que vous êtes déjà dans une démarche d'engagement, alors foncez !

Benjamin Gauthier

Infirmier

Modèle candidature à adresser avant le 12 septembre 2019 à l'adresse mail nadine.diconne@ch-le-vinatier.fr ou à Directions des Soins - Elections CSIRMT 95 boulevard Pinel 30039 - 69678 Bron CEDEX

VOIR AUSSI

- A lire dans e-Mag : Le mot du président de la CSIRMT